

Mai 2023

Structure associative à but non lucratif, l'AIMR bénéficie d'une expérience de plus de 50 ans dans l'accompagnement des personnes âgées en établissements. Sa vocation va bien au delà: elle s'appuie sur une dimension humaine où dominent les principes de reconnaissance, de respect et d'épanouissement de la personne.

L'AIMR gère 8 EHPAD sur la région nantaise ; tous inscrits dans la Démarche Qualité ISO 9001, ces établissements intègrent un accompagnement médicalisé, la stimulation à l'autonomie, la mise en place d'un projet de vie individualisé, mais aussi la participation de la personne à la vie de l'établissement, de la cité, au maintien du lien avec les proches.

Le **siège social de l'AIMR** est situé à Carquefou ; il regroupe la Direction générale, la comptabilité générale, le service paie, les ressources humaines, le responsable technique, fonctions support au service des établissements.

L'AIMR recrute un(e) Responsable d'établissement dans le cadre d'un CDI à temps complet, pour son établissement accueillant 88 résidents situé à Saint Herblain.

Rattaché à la Direction Générale de l'Association, le Responsable de site applique et concrétise dans sa structure la politique définie par l'Association. Il est responsable de l'organisation générale et du fonctionnement administratif et technique de la résidence qui lui est confiée, ainsi que la réalisation de l'activité d'accueil des personnes âgées dans les conditions définies par le Conseil d'Administration et le Direction de l'Association.

Il est responsable de la gestion opérationnelle de l'établissement (88 résidents, 45 salariés):

- Gestion du personnel et des plannings, recrutements, organisation des services
- Maîtrise des lignes budgétaires allouées à l'établissement,
- Garant du taux d'occupation et du respect du GMP,
- Mise en œuvre du projet d'établissement,
- Relations avec les résidents et leurs familles

Profil recherché :

Dynamique, rigoureux et organisé, le Responsable d'établissement est vigilant et soucieux de l'éthique, de la sécurité et du bien-être des résidents.

Sens relationnel, de la communication et du management nécessaires.

De formation supérieure de niveau 2, le Responsable d'établissement a une expérience de 5 ans minimum dans des responsabilités équivalentes.

Rémunération conforme aux dispositions de la **Convention collective 1951**

A partir de 43.000 € bruts annuels – (Indemnité Ségur et Prime décentralisée 5% incluses)

Complément de salaire : Reprise d'ancienneté.

Une journée de RTT par quatorzaine

Contacteur (de préférence par mail):

Marie Rousseau

Responsable Ressources Humaines

AIMR

6 mail de la Mainguais

BP 50227

44472 Carquefou Cedex

Tél. : 02.51.84.91.60

m.rousseau@aimr.fr